

GAL de l'Est Audois

Compte-rendu du comité de programmation du lundi 14 février 2022

Lieu de réunion : Centre d'animations culturelles de GINESTAS

La séance est ouverte à 14h00 sous la présidence de Magali VERGNES.

Vérification du quorum	1
1 Suivi de programmation et calendrier prévisionnel	1
2 Présentation des projets à voter en opportunité	3
3 Projets à programmer	10
4 Présentation de la mission vélo	11
5 Questions diverses	12

Vérification du quorum

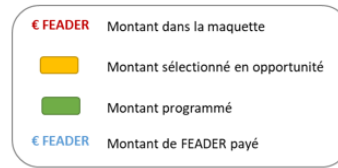
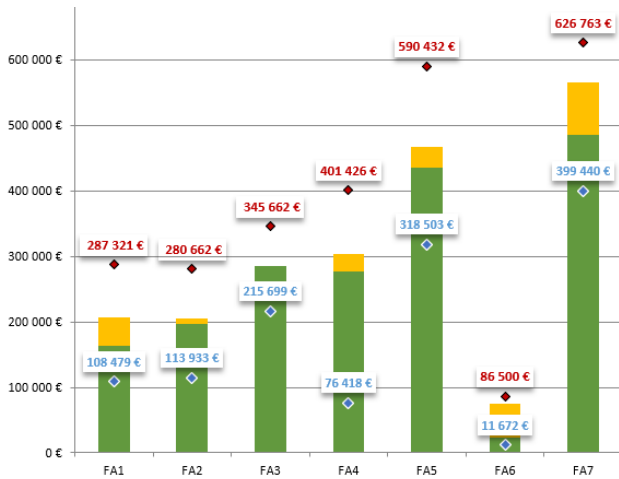
Lors de la vérification du quorum, la Présidente :

- Informe l'assemblée qu'en raison de la vacance de siège dans le collège privé, le quorum est porté à 7 personnes dans chaque collège
- Constate la présence de 9 membres votant du collège public pour 3 membres du collège privé.
Le double quorum n'étant pas atteint, une consultation écrite sera lancée à l'issue de la réunion pour les dossiers à programmer.

1 Suivi de programmation et calendrier prévisionnel

Après un tour de table, la Présidente commente le suivi de programmation : il reste 523 684 € de FEADER à programmer. Les dossiers présentés ce jour représentent :

- 90 690, 57 € en opportunité
- 79 560, 83 € à programmer



Maquette **avant** la réunion de ce jour :

Montants disponibles / montants nouvelle maquette

Axes stratégiques	Priorités d'action	Maquette financière
Mesure 19.2 du PDR-LR		523 684 € / 2 618 766€
Axe 1 – Répondre aux besoins en service de la population locale et touristique	Fiche action 1 Développer les solutions innovantes en matière de mobilité	80 000 € / 287 321€
	Fiche action 2 Structurer l'offre et l'accès aux services de proximité	68 129 € / 280 662€
Axe 2 – Développer des partenariats économiques pour mieux innover, promouvoir et accueillir sur le territoire	Fiche action 3 Marketing territorial et installation de nouvelles activités économiques innovantes ancrées au territoire	64 243 € / 345 662€
	Fiche action 4 Exploiter le potentiel touristique en agissant sur l'offre et sur l'emploi à travers l'itinérance et la structuration de pôles touristiques	105 712 € / 401 426€
Axe 3 – Mieux exploiter et valoriser les ressources locales	Fiche action 5 Valoriser les ressources locales pour encourager les circuits courts durables	131 888 € / 590 432€
	Fiche action 6 Coopération	11 328 € / 86 500€
Mesure 19.3	Fiche action 7 Animation et fonctionnement du GAL de l'Est-Audois	62 385 € / 626 763 €
Mesure 19.4		

en € FEADER disponible / total

Maquette **après** la réunion de ce jour :

Montants disponibles / montants nouvelle maquette

Axes stratégiques	Priorités d'action	Maquette financière
Mesure 19.2 du PDR-LR		432 995 € / 2 618 766€
Axe 1 – Répondre aux besoins en service de la population locale et touristique	Fiche action 1 Développer les solutions innovantes en matière de mobilité	63 047 € / 287 321€
	Fiche action 2 Structurer l'offre et l'accès aux services de proximité	68 129 € / 280 662€
Axe 2 – Développer des partenariats économiques pour mieux innover, promouvoir et accueillir sur le territoire	Fiche action 3 Marketing territorial et installation de nouvelles activités économiques innovantes ancrées au territoire	41 418 € / 345 662€
	Fiche action 4 Exploiter le potentiel touristique en agissant sur l'offre et sur l'emploi à travers l'itinérance et la structuration de pôles touristiques	91 617 € / 401 426€
Axe 3 – Mieux exploiter et valoriser les ressources locales	Fiche action 5 Valoriser les ressources locales pour encourager les circuits courts durables	95 071 € / 590 432€
	Fiche action 6 Coopération	11 328 € / 86 500€
Mesure 19.3	Fiche action 7 Animation et fonctionnement du GAL de l'Est-Audois	62 385 € / 626 763 €
Mesure 19.4		

en € FEADER disponible / total

2 Présentation des projets à voter en opportunité

2.1 Véhicule utilitaire en autopartage – Commune de Villerouge-Termenès

Fiche action 1 / Type d'opération 1.1 : Appui à la création et au développement de services innovants et/ou expérimentaux facilitant la mobilité des personnes.

Résumé du projet : Dans le prolongement des initiatives de la commune en faveur de la mobilité douce, le besoin d'un véhicule supplémentaire pouvant également servir pour le transport d'objets encombrants a été identifié. Achat d'un véhicule utilitaire électrique en autopartage en complément du véhicule déjà en service.

Dépenses		Plan de financement	
Matériel, équipement	32 200 €	FEADER – GAL (50%)	16 952,80 €
Communication	1 706 €	Cofinancement : Région (11,80%)	4 000 €
		Cofinancement : Département (18,20%)	6 172 €
		Auto-financement (20%)	6 781,20 €
TOTAL	33 906 €	TOTAL	33 906 €

Les porteurs, Michel Ponçot et Philippe Brulé présentent leur projet :

Villerouge Termenès compte 80 habitants à l'année et reçoit près de 12 000 visiteurs par an.

Il s'agit de la deuxième phase du projet, la première étant l'achat de la Renault Zoé en 2018.

En 2017, le SYADEN installe une borne de recharge électrique => l'idée est née de l'achat communal du véhicule électrique. Le projet est victime de son succès ! L'offre est saturée. Mais la Zoé est petite. Ce second véhicule est un utilitaire à usage mixte.

L'aspect à développer est le covoiturage (MobilAude).

Questions :

Y-a-t-il une association d'utilisateurs ? => Oui, il y a une adhésion demandée chaque année pour pouvoir utiliser le véhicule. Toute personne qui paie des impôts sur la commune peut y adhérer. Les personnes extérieures ont un tarif différent. Pas une association formelle cela dit, mais c'est ce qui en fait la voiture de la communauté villageoise et non de la mairie.

Les villageois peuvent-ils jouer le rôle d'animateur ? => On ne sait pas qui réserve le véhicule, donc c'est compliqué de mettre ce système en place. Le nombre d'utilisation en moyenne est de 7,75 demi-journées par semaine.

=> Sur ce projet nous souhaitons vraiment travailler sur le développement du covoiturage, un des objectifs qui n'a pas été du tout atteint sur la phase 1. Pour l'instant, les usagers se laissent des mots sur le pare-brise (qui se déplace à tel endroit / telle date ?)

Kattalin Fortuné : pensez à l'utilisation de MobilAude (version « blablacar » du département de l'Aude, application gratuite) : cette application permet de créer des communautés. Par ex, communauté de Villerouge Termenès qui permettrait ce type d'échanges.

Xavier Bélart : qui assure le véhicule ? => C'est la plateforme CLEM qui gère les réservations et l'assurance. Les usagers doivent fournir leur permis de conduire sur le site. Il y a une franchise, qui doit être acquittée par le conducteur en cas d'accident responsable.

Il n'y a plus de questions, les porteurs sortent.

Discussions et échanges :

François Galabrun : cette deuxième phase du projet vise notamment à permettre à certains habitants de se séparer de leur second véhicule. Sur ce projet on propose plutôt 50% de financement (il y a une dégressivité par rapport à la phase 1). Seulement l'investissement est financé.

Magali Vergnes : félicitations à la commune qui s'investit vraiment pour avoir porté le projet précédent et celui-ci. C'est une idée très originale qui a été beaucoup relayée dans les médias. La phase 1 du projet a été lauréate de plusieurs concours et est souvent citée à titre d'exemple.

Kattalin Fortuné : le département va soutenir le projet. Il y a une réelle volonté du département de décarboner les déplacements. Même si c'est un second projet similaire au premier, il va dans sa continuité et dans sa logique.

La Présidente met au vote : favorable à l'unanimité

2.2 : Equipement et mobilier mutualisé, animation, communication et gestion – Association l'Oppidum

Fiche action 3 / Type d'opération 3.4 : Appui à la création d'outils mutualisés (associant plusieurs acteurs économiques publics et/ou privés) d'observation et de développement économique. Exemples : Espaces de Coworking, Espaces de télétravail, Plateforme e-commerce d'approvisionnement ou de commercialisation de produits locaux, groupement d'employeurs.

Résumé du projet : Création d'un espace de travail partagé dans l'ancienne épicerie rénovée et détenu par la mairie. Gestion du lieu par l'association L'Oppidum reversant un loyer à la commune. Proposition d'espaces de travail partagés pour les adhérents du lieu, animations, formations, ateliers. Mise en place d'expositions.

Dépenses		Plan de financement	
Matériel, équipement	8 880 €	FEADER – GAL (64%)	15 720,96 €
Communication	6 884 €	Cofinancement : CCRLCM (16%)	3 930,24 €
Frais salariaux	10 000 €	Autofinancement (20%)	4 912,80 €
TOTAL	24 564 €	TOTAL	24 564 €

Les porteurs, Sonia Martin et Manuel Bourrieau, présentent leur projet :

L'ouverture a été inaugurée 5 ans après le début du projet, qui avait commencé par un bail précaire avec la mairie. En 2018, nous avons proposé la création du tiers-lieu à la commune, qui a été acceptée.

Création de l'association en 2019, qui fait le lien entre tous les fondateurs et permet d'utiliser le local.

Le tiers-lieu propose la location d'une salle de réunion, un espace de coworking et des bureaux "permanents" avec une location au mois. Elle compte des entreprises, des associations, des particuliers.

C'est le premier tiers-lieu en Corbières-Minervois.

Nous souhaitons développer une logique de partenariat entre les structures. Dès la 1^{ère} année nous avons créé des projets communs.

Les animations & portes ouvertes permettent de faire découvrir le lieu au plus grand nombre. Aujourd'hui, nous avons 35 adhérents, 6 structures, et faisons des expositions tous les 2 mois.

Nos besoins aujourd'hui sont des achats de matériel informatique et de mobilier mais aussi recruter une

personne à temps non complet pour la conciergerie (8h / semaine).

Questions :

Gérard Barthez : quelles sont les structures adhérentes ? ⇒ Tendances végétales, grains d'art, Aude Nature par exemple. Mais tous les adhérents ne viennent pas forcément en même temps ! Aussi, nous avons des usagers ponctuels, comme par exemple des vacanciers qui profitent de l'espace une à deux demi-journées pendant leur séjour.

François Galabrun : quelles sont les relations avec la mairie ? Etes-vous libres de faire les aménagements intérieurs comme vous le souhaitez ? ⇒ Depuis le début, ils nous ont laissé carte blanche pour beaucoup de choses. Ils veulent juste être informés de la progression du projet. La mairie est membre de droit du conseil d'administration.

Danièle Bosch : vous avez donc besoin de vous dégager des tâches de conciergerie. Comment aller vous supporter et pérenniser ce recrutement ? ⇒ le financement sera issu des adhésions. Le développement du tiers-lieu est lent (principalement à cause du Covid). Pour l'instant, nous n'avons pas prévu plus d'heures. Notre marge de vente de prestations a été évaluée à 1000-1200 € /mois pour pouvoir faire face aux charges.

Magali Vergnes : et en effet il faut suffisamment d'équipement pour pouvoir proposer la location des services.

Noémie Gazza : la mairie ne peut-elle pas vous aider à gérer les plannings de réservation ? Comment vous autofinancez vous ? Avez-vous pensé au financement participatif, qui permet en plus d'une source de financement, de créer de la notoriété, un vrai réseau ? ⇒ on apprend à gérer nous-même car c'est une charge de travail lourde qui ne peut être gérée par la mairie. Pour l'autofinancement, nous n'avons pas pensé au financement participatif.

Il n'y a plus de questions, les porteurs sortent.

Discussions & échanges :

François Galabrun : nous avons tardé à obtenir le positionnement du cofinancier mais le projet est prêt depuis un moment.

Jean-François Guibbert : Il est regrettable que la commune demande un loyer sur les deux 1ères années alors que ce genre de projet est très structurant pour la commune.

François Galabrun : cela a été en discussion avec la mairie. Le loyer est évolutif (démarrage bas).

Magali Vergnes : la commune a cela dit bien accompagné le projet car elle a financé la totalité des travaux d'aménagement.

La Présidente met au vote : favorable à l'unanimité

2.3 Café restaurant communal – commune de Mouthoumet

Fiche action 5 -Type d'opération : 5.2/ Promotion et commercialisation des produits issus du périmètre du GAL en circuits courts tout secteur d'activités économiques

Résumé du projet : Réhabilitation de l'ancien café de Mouthoumet pour la mise en place d'une DSP. Objectifs

similaires à la charte des bistrot de Pays, avec une restauration à base de produits locaux, la proposition de paniers repas locaux pour les randonneurs, et un espace épicerie.

Dépenses		Plan de financement	
Aménagement, construction	15 405 €	FEADER – GAL (64%)	36 817,43 €
Equipement, matériel	27 746,40 €	Cofinancement : MOP (16%)	9 204,36 €
Etudes, prestations	14 375,83	Auto-financement (20%)	11 505,45 €
TOTAL	57 527,23 €	TOTAL	57 527,23 €

Le porteur, Christelle Hermand, présente son projet :

Mouthoumet a vu en 2019 la fermeture de son dernier commerce de bouche. La municipalité a décidé d'acheter le fonds de commerce et la licence 4 pour ne pas les perdre. Il s'agit de la rénovation des anciens locaux de la trésorerie, qui sont proches du parking, de l'Adhco, du POMM'S.

L'objectif est la restauration locale et vente produits locaux.

La gérance sera confiée à un privé, au moyen d'une DSP publiée la semaine prochaine.

Il y aura aussi du service à la population et aux touristes : épicerie et vente tabac ; mais aussi projet de lavabos communaux. Tous les habitants ne sont pas équipés.

Ce projet contribuera au maintien du lien social ; l'ouverture est également prévue les samedi et dimanche.

Le lieu sera un relai de communication autour de l'offre touristique ; nous prévoyons des événements culturels une fois par mois.

Un emploi à temps complet pérenne ; l'ouverture est prévue le 01/06/2022.

Les travaux sont financés par l'Etat, la région, le département et font l'objet d'un MAPA (marché à procédure adaptée).

Questions :

Magali Vergnes : combien y-a-t-il d'habitants à Mouthoumet ? ⇨ 106 mais le nouveau recensement est en cours. Le village est village « centre » dans les Corbières. Nous avons une friperie, une ludothèque, une station-service communale, ...

Noémie Gazza : il y a des limites sur un tel projet, en termes notamment de moyens humains. Les revenus dégagés vont-ils suffire ? Avez-vous fait une étude pour vos estimations ? ⇨ Oui, nous avons étudié les chiffres avec l'ancienne gérante. L'ancienne gérante avait estimé que pour quelqu'un qui n'a pas racheté le fonds de commerce, et avec un loyer divisé par deux, ce que nous avons inscrit dans la DSP, l'activité serait tout à fait viable.

Noémie Gazza : 1,5 personne semble peu pour gérer tout ça. ⇨ Nos estimations ont été faites pour gérer le côté vente et la restauration pour une vingtaine de couverts en intérieur, et une vingtaine en extérieur. En ce qui concerne les animations, ce seront des prestations financées en supplément par la mairie. Par exemple, les apéritifs seront aux frais de la commune une fois par mois pour évoquer les projets à venir.

Hervé Baro : le département intervient pour soutenir l'accessibilité et les services publics. Ce projet est un cas non isolé, il existe des projets similaires qui "marchent", sont en équilibre financier. La DSP est un choix essentiel. Les prix sont raisonnables et adaptés au public local.

Magali Vergnes : c'est une belle volonté de la commune pour développer le service public.

Jean-François Guibbert : encouragements !

Il n'y a plus de questions, le porteur sort.

Discussions & Echanges :

Henri Fabre : il est également question de la vente de tabac à l'épicerie ? Pourquoi ?

François Galabrun : c'est important pour la diversité de services, qui est adaptée à la population locale.

Hervé Baro : c'est le seul débit de tabac avant de nombreux kilomètres, il est important de conserver ce service. Mais attention, les licences ne sont pas délivrées systématiquement si le débitant est une commune, par exemple à Tuchan : la commune s'est vue refuser la licence.

La Présidente met au vote : favorable à l'unanimité

2.4 Circuit pédestre à la découverte du village – Commune de Homps

Fiche action 4 - Type d'opération : 4.1/ Soutien à la réalisation d'études et à la mise en place de jalonnements et de signalétiques pour les itinéraires de mobilités douces.

Résumé du projet : Création d'un sentier pédestre pour la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de la commune de Homps. Objectif de capter un public touristique empruntant le canal. Création de bornes avec du contenu explicatif, traduit, et des QR codes de renvoi vers du contenu supplémentaire. Référencement des commerces de la commune.

Dépenses		Plan de financement	
Equipement	7 069,50 €	FEADER – GAL (64%)	14 095,17 €
Communication	10 333,96 €	Cofinancement : Département (16%)	3 523,79 €
Frais salariaux	4 017,60 €	Auto-financement (20%)	4 404,74 €
Coûts indirects	602,64 €		
TOTAL	22 023,70 €	TOTAL	22 023,70 €

Le porteur, Clélia Ruiz représentant la mairie de Homps, présente son projet :

La commune de Homps va créer un circuit pédestre pour valoriser ses sites et drainer les touristes du canal vers l'intérieur du village. En parallèle, elle procèdera à un référencement numérique (type Google) de tous les commerces, restaurants, hébergements, caveaux... pour apporter un réel soutien au tissu économique local

Homps, c'est 600 habitants à l'année et **14000 visiteurs par an** (chiffres SMAJ 2019).

Le public visé est celui des plaisanciers et cyclotouristes du canal, mais aussi les populations locales et voisines.

Les objectifs :

- ⇒ Valoriser la commune et la faire mieux connaître
- ⇒ Apporter une plus-value en termes de tourisme et de patrimoine
- ⇒ Proposer une offre complète des services, activités et commerces du village

Les moyens mis en œuvre :

- ⇒ En installant devant chaque site à valoriser un pupitre avec une plaque explicative et un QRcode qui renverra à une galerie de photos et un contenu historique
- ⇒ En communiquant : parution dans l'Officiel du Canal, banderole, partenariat avec les commerces locaux, le SMAJ, ...
- ⇒ En mettant en place une signalisation au sol type « clou »
- ⇒ En référenciant numériquement tous les commerces et en les associant à la démarche
- ⇒ A terme, en mettant en place visites animées avec des guides conférenciers

Questions :

Magali Vergnes : comment allez-vous communiquer sur l'existence de ce circuit ? ⇒ Tout d'abord grâce à nos partenaires, notamment le SMAJ qui est le point d'entrée des visiteurs ; puis des commerces qui seront des relais d'information ; le site Internet de la commune également. Au niveau des éditions papier nous paraîtrons dans « l'officiel du canal » qui est édité mais présente également toutes les informations mises à jour sur son site Internet. Enfin nous installerons une banderole sur le pont routier enjambant le canal, puisqu'aucun panneau ne peut être installé sur les berges du canal.

Alexandre Clair : pourquoi n'avoir pas envisagé la traduction en Occitan ? ⇒ Nous n'y avons pas pensé car les visiteurs n'utilisent pas l'occitan de manière orale, mais c'est quelque chose qui peut être mis en place facilement (coût de traduction des textes : 500 € en moyenne).

Henri Fabre : les Allemands et Autrichiens connaissent et apprécient beaucoup l'Occitan.

François Galabrun : cela dit, il faut souligner l'effort de la commune qui prévoit déjà la traduction en 5 langues.

Il n'y a plus de questions, le porteur sort.

Discussions & Echanges :

François Galabrun : nous avons beaucoup travaillé sur l'aspect « e-communication » pour donner une plus-value à ce projet.

La Présidente met au vote : favorable à l'unanimité

2.5 Etude des pratiques d'accompagnement et de développement des projets d'habitat participatif et inclusif – AMCM

Fiche action 3 - Type d'opération : 3.1/ Appui à l'identification et à l'émergence des filières économiques du futur les plus favorables au territoire

Résumé du projet : Réalisation d'une étude sur le territoire du GAL de l'Est-Audois. Objectifs : comprendre les dynamiques de projet (entretiens, bibliographie, visites de projets...), identifier les acteurs clés sur le territoire du GAL de l'Est-Audois, étudier le potentiel de développement.

Dépenses		Plan de financement	
Frais salariaux	7 913,32 €	FEADER – GAL (64%)	7 104,21 €
Coûts indirects	1 187 €	Cofinancement demandé : MOP (16%)	1 776,05 €
Frais de mission	2 000 €	Autofinancement (20%)	2 220,06 €
TOTAL	11 100,32 €	TOTAL	11 100,32 €

Définition de l'habitat participatif et inclusif :

L'habitat participatif permet à des groupes de citoyens de concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement, en combinant espaces privés et espaces communs pour mieux répondre à leurs besoins, en cohérence avec leurs moyens et leurs aspirations. (Habitat Participatif France)

5 enjeux d'intérêt général :

- Générateur de lien social
- Réponse alternative aux difficultés d'accès au logement
- Régulation des prix des marchés de l'immobilier
- Incitation aux initiatives citoyennes dynamisant les territoires urbains et ruraux
- Promotion d'un habitat durable



Pourquoi travailler sur cette thématique aujourd'hui ?

- Demande en croissance : initiatives identifiées sur le territoire
 - Habitat participatif à Lagrasse, Neha et d'autres...
 - Volonté de certaines collectivités (commune d'Argens-Minervois, GN...) de travailler sur l'habitat participatif et inter générationnel
- Changement de cadre réglementaire : loi ALUR

Réalisation d'une étude pour comprendre les dynamiques de projet, les acteurs clés et le potentiel de développement de ce type de projet sur l'est-audois.

Méthodologie de travail

- Participation aux rencontres nationales de l'habitat participatif en juillet 2021
- Bibliographie et visites de projets

Résultats attendus :

- Rédaction d'un rapport d'étude énonçant les bonnes pratiques d'accompagnement de ce type de projets
- Sensibilisation et formation des élus et équipes techniques du territoire de l'Est-Audois
- Prise en compte de la thématique de l'habitat participatif et inclusif dans les dispositifs techniques et financiers

François Galabrun : c'est la volonté de travailler sur les bonnes pratiques pour accompagner les communes dans le développement de ce type d'habitat.

Kattalin Fortuné : Attention à l'habitat sectaire, le cadre devra vraiment être bien délimité. L'habitat inclusif est source de très beaux projets mais attention à l'intégration de ses participants dans les réseaux locaux. Il faut identifier les risques, surtout en milieu rural.

François Galabrun : il s'agit bien de l'accompagnement des collectivités et non des habitats eux-mêmes.

La Présidente met au vote : favorable à l'unanimité

3 Projets à programmer

Intitulé du projet	Fiche action	Porteur de projet	Coût global	FEADER
Véloraïl du canal du midi	1	SAS VDE 34	73 856,33 €	40 000,00 €
Mise en valeur du patrimoine géologique des Parcs Naturels Régionaux des Pyrénées Catalanes et des Corbières-Fenouillèdes	6	Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes	19 531,86 €	11 752,83 €
Développement commercial de l'agence de séjours oenotouristiques les Pépites du Sud	4	SASU Les Pépites du Sud	43 904,17 €	27 808,00 €
TOTAL				79 560,83 €

La Présidente rappelle qu'en l'absence de double quorum, la programmation des dossiers ne peut être entérinée et qu'une consultation écrite sera lancée pour ces 3 projets.

4 Présentation de la mission vélo

Présentation par Amine Nacer-Weill, recruté le 26/01/2022 :

Recrutement au sein de l'AMCM pour un travail exclusivement sur le territoire du GAL Est-Audois

Priorité au vélo du quotidien

Ingénieur en mécanique, spécialisé en mobilités et économie

Le vélo : qu'est-ce que c'est ?

- Une personne qui sait faire du vélo
- Deux roues, une paire de freins et un cadre
- Une route où l'on se sent en sécurité
- Un endroit pour se garer
- Des services (gonflage, réparations et entretien...)

46 % des Français ont utilisé leur vélo dans l'année : 14% pour des motifs utilitaires, 16% pour faire leurs courses.

Le vélo au quotidien :

- Réduction du bruit
 - Impact sur l'espérance de vie
 - Impact sur la qualité de vie perçue par les habitants
- Sécurité
 - Pour les enfants et les adultes habitants
 - Débouchés touristiques
- Pour les habitants et leur qualité de vie !

« En moyenne, un cycliste ou un piéton dépense plus dans un commerce de proximité qu'un automobiliste »

ADEME, Fubicy, IFRESI-CNRS

Les freins :

« Les principaux freins à l'usage du vélo concerneraient essentiellement la dangerosité des grands axes et des ronds-points et la cohérence des pistes cyclables. »

Mairie de Revel - Occitanie (2021)

« 27 cyclistes tués sur les routes d'Occitanie »

Préfecture de la région Occitanie (2019)

« Le premier frein, à égalité avec le sentiment d'insécurité, est la facilité d'accès ou non à un vélo personnel. »

Fédération des usagers de la bicyclette (2021)

La mission :

Accompagnement des Maires et de leurs équipes sur :

- Des questions techniques sur les aménagements cyclables adaptés à leur territoire et le suivi des

projets ;

- La promotion de la pratique du vélo notamment à l'aide de diagnostics territoriaux ;
- Des recherches de subventions et aides aux réponses à appels à projet ;
- Des concertations pour mieux cerner le besoin des citoyens.

Questions :

Kattalin Fortuné : le département a recruté un chargé de mission mobilité. Il faut s'assurer de la compatibilité des missions. Il y a deux projets sur les communes de Salza et Mouthoumet.

Magali Vergnes : il y a des projets sur les territoires de l'Aude et La Domitienne, il sera intéressant de faire travailler ensemble tout ce monde.

Gérard Barthez : la communication de village à village est importante mais ce projet concerne aussi et surtout l'intérieur des communes pour permettre aux habitants de ne pas utiliser leur véhicule pour des déplacements locaux.

François Galabrun : il est important en effet de travailler en complémentarité ; l'AMCM va amener un service aux communes.

La première mission d'Amine sera justement de définir quel service exactement serait le plus pertinent pour les communes.

Alexandre Clair : du côté du département de l'Aude, le financement est possible jusqu'à 40% (aide aux communes)

5 Questions diverses

Il n'y a pas de questions ni remarques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 16h30.

Magali VERGNES,
Présidente du GAL de l'Est-Audois



Annexe 1 – Liste des membres présents

• Membres du comité de programmation présents

COLLEGE PUBLIC		COLLEGE PRIVE	
AZEU Alain	Titulaire	AUDIER Nicole	Titulaire
BARO Hervé	Titulaire	GAZZA Noémie	Titulaire
BARTHEZ Gérard	Titulaire	FABRE Henri	Suppléant
BELART Xavier	Titulaire		
FORTUNE Kattalin	Titulaire		
GUIBBERT Jean-François	Titulaire		
NOLOT Freddy	Suppléant		
SPOLI Raymond	Suppléant		
TORTES Mireille	Suppléante		
VERGNES Magali	Titulaire		

Vérification du double quorum : **NON ATTEINT**

Sont présents :

10 membres du collège public dont 1 membre non votant, en la présence de son titulaire

3 membres votants du collège privé

• Membres du comité technique

Walter BENALET, Département de l'Aude
 Avril BINISTI, Pays touristique Corbières Minervois
 Danièle BOSCH, le Grand Narbonne
 Alexandre CLAIR, Département de l'Aude
 François GALABRUN, GAL de l'Est Audois
 Marie GOJON, GAL de l'Est Audois
 Murielle HITSCH, Région Occitanie
 Sabrina LIOT DASSAGATE, La Domitienne
 Amine NACER WEILL, AMCM
 Clélia RUIZ, GAL de l'Est Audois